

## Note sur l'équilibre de la DM 1 de 2021

### Budget principal

La DM du budget principal s'équilibre par l'excédent de **690 820,24€** issus de la reprise des résultats (BS), après couverture des besoins de crédits du BS.

#### BUDGET PRINCIPAL

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	-1 874 956,80	442 630,60	-1 432 326,20
Recettes	-2 450 133,00	544 417,58	-1 905 715,42
<b>Solde</b>	<b>-575 176,20</b>	<b>101 786,98</b>	<b>-473 389,22</b>

Rappel FDR retenu au BS	300 000,00	406 820,24
Virements		-16 000,00

<b>Solde consolidé</b>	<b>-275 176,20</b>	<b>492 607,22</b>
------------------------	--------------------	-------------------

La stratégie d'équilibre retenue est la suivante :

- virement d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement à la section d'investissement : 275 176,20 € ;
- Maintien du solde d'excédent en fonctionnement : 217 431,02€

Les crédits inscrits au sein de la DM correspondent principalement à des ajustements sur les investissements :

- report de travaux entraînant une baisse des dépenses ;
- dossiers de demandes de subvention reportés en 2022 entraînant une baisse des recettes
- Ajustement de la taxe d'aménagement (+100K€)

En fonctionnement, les principaux ajustements portent sur :

- Reversements forfait FPS 2020 / 2021 : 118 591€
- Ajustements divers des charges à caractère général
- Baisse des produits des services des équipements sportifs (-127K€)
- Non-valeurs (91K€)
- Subvention d'équilibre au budget parcs (95K€)
- Refacturation de la masse salariale des budgets annexes (50K€)
- Ajustement des droits de mutation (200K€)

Le détail non exhaustif et hors écritures d'équilibre est le suivant:

<b>Fonctionnement</b>	Dépenses	Recettes
RH - formations et déplacements, aides et rbsmt div	-23 100,00	67 038,00
PCULT- cérémonies, réceptions...	-56 500,00	
POLICE - horodateurs, ANTAI, Paybyphone et divers	44 251,00	
POLICE - reversement FPS et redvce stationnement	118 591,00	156 000,00
PATRI - Charges locatives et TFB	54 344,00	
JURI - Frais avocat, rbsmt frais juridique	28 150,00	-6 800,00
FOIRMARCHE - contrats sécurité, droits de place	27 020,00	-10 000,00
CT - fourniture et entretien équipements	18 390,00	
FINANCES - Sub équilibre BA Parcs de stationnement	95 192,76	
FINANCES - Non valeurs	17 600,00	
FINANCES - FCTVA		32 115,00
FINANCES - FDTP		-9 900,00
FINANCES - Refacturation masse salariale budgets annexes		50 000,00
FINANCES - Droits de mutation		200 000,00
SPORT - redevances		-127 000,00
ST - RODP		9 600,00
JEUNESSE - subventions		19 240,00
SCOLAIRES - participation communes ULIS		9 200,00
<b>Somme</b>	<b>323 938,76</b>	<b>389 493,00</b>

<b>Investissement</b>	Dépenses	Recettes
FINANCES - PAE	199 421,00	
ST - complément rues Cervin / Ecrins	110 000,00	
ST - Coeur ville	-235 000,00	
ST - Brunetière	-2 222 845,00	
URBA - préemptions rue grande	184 000,00	
ST - DSIL étanchéité Criel		-121 000,00
ST - subventions politique de la ville		-2 257 527,00
FINANCES - Taxe d'aménagement		100 000,00
<b>Somme</b>	<b>-1 964 424,00</b>	<b>-2 278 527,00</b>

## Budget annexe parcs de stationnement

La DM du budget annexe « Parcs de stationnement » s'équilibre, en fonctionnement, par une subvention du budget principal d'un montant de **95 192,76€** et en investissement par un emprunt complémentaire de **50 798,10€**.

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	62 600,00	8 050,00	<b>70 650,00</b>
Recettes	39 198,10	95 242,76	<b>134 440,86</b>
<b>Solde</b>	<b>-23 401,90</b>	<b>87 192,76</b>	<b>63 790,86</b>

Le « suréquilibre » apparent de 87 192,76€ en section de fonctionnement sert à couvrir le déficit maintenu au budget supplémentaire.

Le « déséquilibre » apparent de 23 401,90€ en section d'investissement s'équilibre par ailleurs par un excédent de la même somme voté au budget supplémentaire.

Les crédits inscrits au sein de la DM correspondent principalement à l'ajustement des charges de copropriété du parking en silo (8K€) et aux frais d'étude de faisabilité de la création de 3 parkings en ouvrage (62K€).

Cette hausse des dépenses s'accompagne d'une baisse de la subvention de la région pour les travaux du parking Tardy (11K€).

## Budget annexe Pompes funèbres

La DM du budget annexe « Pompes funèbres » s'équilibre par l'excédent de **585 850,58€** issus de la reprise des résultats (BS).

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	7 880,00	44 330,00	52 210,00
Recettes	7 880,00	11,00	7 891,00
Solde	0,00	-44 319,00	-44 319,00
<b>Solde consolidé</b>	<b>-44 319,00</b>		

Excédent retenu BS

585 850,58

Pour rappel, l'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif a été annulé lors du BS.

En fonctionnement, les ajustements intègrent les créances en non valeur et l'annulation de titres sur exercices antérieurs, ainsi que la refacturation de la masse salariale auprès du budget principal.

En investissement, les crédits viennent abonder l'enveloppe affectée au marché de travaux pour les bureaux du centre funéraire (7K€), et l'installation d'éclairage LEDS.

## Budget annexe Réseau de Chaleur

La DM du budget annexe « Réseau de chaleur » est excédentaire de **531 905€**.

### RESEAU DE CHALEUR

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	-715 000,00	0,00	-715 000,00
Recettes	-183 095,00	0,00	-183 095,00
<b>Solde</b>	<b>531 905,00</b>	<b>0,00</b>	<b>531 905,00</b>

Pour mémoire, lors du BS, la reprise des résultats 2020 ont été affectés en intégralité au remboursement de l'avance de trésorerie du budget principal (500K€).

Une consultation pour un emprunt d'équilibre, d'un montant de 1.1M€ est en cours.  
Des crédits à hauteur de 11.5K€ ont été inscrits en DM pour ajuster ce niveau par rapport aux prévisions du budget primitif.

L'ajustement des crédits correspond au report des travaux de construction (715K€) et de la DSIL (-194K€).

## Budget annexe Restauration

La DM du budget annexe « Restauration » est strictement équilibré en section de fonctionnement et d'investissement.

### RESTAURATION - M57

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	2 806,57	31 031,60	33 838,17
Recettes	2 806,57	31 031,60	33 838,17
<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Elle intègre, en fonctionnement, les créances admises en valeur et une régularisation des rattachements, ainsi que la refacturation de la masse salariale auprès du budget principal.

La section d'investissement enregistre des recettes au titre du FCTVA.